Déclaration FSU au CAEN du vendredi 14 décembre 2018 (9h)

F.S.U.

Mesdames, messieurs les membres du CAEN,

face aux inégalités grandissantes et au sentiment d'abandon d'une grande partie de la population, le gouvernement doit apporter des réponses qui améliorent les conditions de vie de tous les salarié-es, chômeurs, retraité-es et jeunes : augmentation des salaires, des minima sociaux et des retraites, accès à des services publics de qualité sur tout le territoire, création d'emplois... Améliorer la cohésion sociale, défendre les valeurs qui fondent le modèle social, favoriser la transition écologique, tout cela exige des services publics forts avec des agent-es véritablement reconnu-es. La FSU demande au gouvernement d'abandonner le projet de réforme de la Fonction publique tel qu'il est prévu à ce stade. Au contraire, pour répondre aux enjeux de société, c'est d'une fonction publique renforcée dans ses moyens et missions, avec des agent-es conforté-es dans leur statut et leurs carrières, dont le pays a besoin. La FSU s'opposera à tout financement des nécessaires mesures sociales à prendre qui s'effectuerait sur le dos des services publics. Le gouvernement ne pourra pas répondre à la crise profonde de notre pays sans dégager les moyens budgétaires nécessaires. En conséquence, une réforme fiscale juste et véritablement redistributive, ainsi que le rétablissement de l'ISF, s'imposent.

A l'appel de syndicats lycéens, des blocages ou tentatives de blocage de lycées, généraux et technologiques, professionnels, agricoles et maritimes se multiplient depuis une dizaine de jours ainsi que des manifestations massives de lycéen.nes. Leurs revendications sont aussi les nôtres. Le gouvernement doit très vite apporter des réponses concrètes à cette mobilisation générale contre la logique destructrice et ségrégative déjà en oeuvre dans la réforme du collège, et aujourd'hui poursuivie par celle du lycée et de la voie professionnelle, le nouveau bac, Parcoursup, sans oublier l'entonnoir universitaire qui attend les plus chanceux des jeunes, au terme de "parcours individuels" devenus illisibles et d'une orientation dans le supérieur la plupart du temps non choisie.. La FSU dénonce fermement la répression policière dont sont victimes les lycéen.nes. Elle tient à exprimer ici son indignation face aux attitudes d'un autre temps et aux paroles employées par la police en humiliant des lycéen.nes de Mantes La Jolie. Cette volonté de soumission par la force d'une jeunesse qui manifeste pour son avenir est inacceptable. Cette jeunesse démontre son opposition aux politiques sociales et économiques de ce gouvernement en refusant également l'augmentation des droits d'inscription, notamment pour les étudiant.es étranger.ères, raison pour laquelle la FSU soutient le mouvement étudiant en cours, . Elle continuera de combattre le tri social ainsi aggravé par les politiques des ministres Blanquer, Guillaume et Vidal.

C'est dans ce contexte que le Conseil Académique de l'Education Nationale doit être consulté aujourd'hui sur les cartes des enseignements de spécialité et des enseignements optionnels, ainsi que sur l'offre de formation professionnelle initiale 2019. C'est au demeurant sans aucune consultation préalable, ni des personnels ni de leurs élus, que M. Le Recteur entend imposer ces déclinaisons locales de la Réforme du Lycée et de la voie professionnelle.dans les établissements de l'Académie.

Concernant la carte scolaire 2019, nous nous opposons à celle qui sera soumise à l'avis de ce CAEN. Nous tenons, une nouvelle fois, à revenir dans cette instance sur le fonctionnement des instances et le respect de celles-ci tant cela semble devenu une habitude de les mépriser. L'avis formel du CREFOP n'a pu être recueilli par un vote en séance en raison de l'absence de documents supports pourtant indispensables, à savoir la liste précise des propositions d'ouvertures et de fermetures (avec explication et conditions) pour la rentrée 2019.

De plus, concernant les formations qui relèvent directement ou indirectement du Ministère de l'Agriculture : comment expliquer l'extrême disparité entre le nombre d'ouvertures proposées dans les établissements (lycées et CFA) publics et les établissements privés ? Comment expliquer que vous décidiez d'ouvrir des formations sur certains territoires, au risque majeur de fragiliser une formation déjà existante ? Comment expliquer que vous décidiez d'ouvrir des formations dans des CFA privés alors que vous refusez d'ouvrir ces mêmes formations dans des CFA publics ?

Nous continuons, par ailleurs, de dénoncer le dogme du mixage des publics notamment apprentis-élèves. C'est à notre avis, un non sens pédagogique, un non respect du choix des élèves-des apprentis et de leurs familles, une atteinte aux statuts des personnels. Nous regrettons que le Conseil régional n'ait jamais accepté de débattre sur ce sujet depuis plusieurs années.

Pour l'ensemble de ces raisons affectant l'organisation et le fonctionnement du service public d'éducation dans notre Région, révélatrices du peu de cas fait à ses personnels comme à ses usagers, la délégation FSU siégera aujourd'hui en configuration restreinte car tous ses membres de l'Education Nationale et du Supérieur accompagneront les personnels en rassemblement devant les grilles du rectorat.

Mais nous ne vous quitterons pas sans un mot sur les récentes élections professionnelles. La FSU ne peut que constater à nouveau que ce troisième scrutin électronique reste marqué par des taux de participation anormalement faibles par rapport à ceux connus lorsque le vote se faisait à l'urne. Mais, cette fois, à la complexité d'une procédure de vote dématérialisée, se sont ajoutés, cette fois,de nombreux dysfonctionnements de la solution de vote retenue. Le contexte actuel ne peut qu'à nouveau amener la FSU à revendiquer l'abandon du vote électronique. Nous remercions enfin, celles et ceux qui ont porté leur voix pour les listes portés par la FSU et ses syndicats, qui conservent leur représentativité dans la plupart des corps.